



n°31

Octobre 2012

Magazine municipal

LA CHAPELLE DES MARAIS





Sommaire

Édito	2
Enfance et jeunesse	3
Social	5
Culture	7
Environnement	12
Sports	12
Intercommunalité	13
Vie de la commune	14
Vie associative	15
État civil	21
Permanences et services	22
Calendrier des manifestations	24



J'adresse un grand merci à Corinne CHARDOT-HERVY pour son implication et son dynamisme durant ces quatre dernières années et souhaite la bienvenue à Sébastien FOUGÈRE dans ses nouvelles fonctions.

Bonne rentrée 2012.

Franck HERVY
Maire et Conseiller Général



Et oui, l'heure de la rentrée a sonné. J'espère que cette nouvelle année scolaire se déroulera sous les meilleurs auspices et que des réformes seront prises pour la sauvegarde de l'école.

Concernant l'école des Fifendes, les enfants pourront retrouver une équipe enseignante bien installée. Après une ouverture de classe l'année dernière, les effectifs sont encore à la hausse cette année.

Le Conseil Municipal des Enfants va aussi recommencer l'année après cette pause estivale. Les enfants élus ont inauguré début juillet leur premier projet au chemin des Coudriers. J'espère que leur enthousiasme ne faillira pas, de nouvelles élections auront lieu en décembre afin de remplacer une partie des élus qui quittera le Conseil après 3 ans d'investissement. Je les remercie de leur présence et de leur envie d'agir pour la commune.

L'été s'est bien passé pour les services de La Maison de l'Enfance et grâce à des animateurs très enthousiastes, les enfants ont pu être accueillis dans de bonnes conditions et ce, malgré une météo des plus capricieuses.

Je voudrais maintenant donner une note un peu plus personnelle à cet édito. En effet après 4 ans au sein du Conseil Municipal en tant qu'Adjointe à l'Enfance Jeunesse et Vie Scolaire, je quitte mes fonctions pour voguer vers de nouveaux horizons. C'est bien sûr avec un pincement au cœur que j'ai pris cette décision, mais n'étant plus Marais-Chapelaine à partir de septembre, il me paraissait honnête de ne plus m'investir dans la commune en tant qu'adjointe.

Ces années ont été très riches pour moi, humainement. J'ai rencontré, au sein des équipes avec lesquelles j'ai travaillé, des gens efficaces et attachés au bien-être des habitants et des enfants. Pour ma part j'ai toujours agi pour le bien général, même si politiquement certaines décisions ont été dures à prendre, j'ai toujours essayé de rester en accord avec mes convictions : la laïcité, l'égalité des chances et l'accès pour tous aux services.

Je voudrais donc maintenant remercier toutes les personnes avec qui j'ai travaillé, à l'école, à la Maison de l'Enfance, aux ateliers et à la Mairie. Je voudrais également remercier les élus de ma commission Enfance Jeunesse et Vie Scolaire, certaines décisions ont été débattues mais pour moi il était nécessaire que ces débats aient lieu dans le respect de la démocratie.

Mon successeur est Sébastien FOUGÈRE, je lui souhaite de connaître autant de moments de bonheur que ceux que j'ai pu connaître et je suis persuadée qu'il aura à cœur d'agir pour le bien de tous les Marais-Chapelains.

Je vous souhaite à tous une bonne rentrée 2012.

Corinne CHARDOT-HERVY
Maire Adjointe à l'Enfance et à la Jeunesse

Magazine Municipal la Chapelle des Marais - Octobre 2012 - n° 31

• **Directeur de publication:**
M. Franck HERVY, Maire

• **Crédits photos:**
mairie de la Chapelle des Marais,
La CARÈNE, les associations,
Parc naturel régional de Brière.

• **Tirage:** 2000 exemplaires

• **Conception et impression:**
Impression sur papier PEFC.

Le Sillon - BP 66 - 44260 Savenay
Tél. 02 40 58 91 24 - www.sillon.fr



CONSEIL MUNICIPAL DES ENFANTS

> Le mercredi 4 juillet, les élus du conseil municipal des enfants ont, en présence du Maire, inauguré la structure de jeux du Chemin des Coudriers. Cet après-midi festif marque l'aboutissement du premier projet d'envergure mené par nos jeunes élus. Outre la mise en place de la structure de jeux, un slalom sportif utilisant les poteaux de la piste cyclable a été mise en place et des nichoirs ont été implantés tout au long du chemin. Ces derniers ont d'ailleurs accueilli au printemps leurs premiers « locataires ».



Fort de cette réussite, les membres du CME se sont lancés dans de nouveaux projets et vous invitent à participer à leur concours d'écriture :

« Raconter une histoire d'un animal extraordinaire ou qui a des pouvoirs extraordinaires ».

Le concours aura lieu **du 1^{er} au 14 octobre 2012**. Il est ouvert, en différentes catégories, aux enfants jusqu'à 14 ans, aux ados de 14 à 18 ans, aux adultes, aux familles ainsi qu'aux classes des écoles. Les textes sont à déposer à la médiathèque Gaston Leroux, pendant les heures d'ouverture, dans l'urne prévue à cet effet (du 1/10 au 14/10). Le règlement complet du concours est disponible sur le site internet de la commune.

MULTI-ACCUEIL (2 mois - 4 ans)

Le multi-accueil accueille les enfants de 2 mois à 4 ans.

Il est ouvert du lundi au vendredi de 7 h 30 à 19 h 00.

Capacité d'accueil : 20 places

Plusieurs modes de garde possibles :

- L'accueil régulier avec contrats.
- L'accueil occasionnel permettant d'inscrire son enfant selon les places disponibles et les besoins des parents (le temps d'un rendez-vous, d'une course...). **Si votre enfant est scolarisé et a moins de 3 ans, il sera accueilli les mercredis et les vacances scolaires.**
- L'accueil d'urgence.

Les repas et les goûters sont confectionnés sur place par notre cuisinière.

Une équipe de professionnels de la petite enfance accueille l'enfant et sa famille.

Le projet éducatif s'articule autour de 3 grands axes :

- L'accompagnement individualisé
- L'autonomie
- la socialisation

Des activités sont adaptées à l'âge de votre enfant. Des partenariats sont mis en place avec la médiathèque, les écoles et les associations Marais-Chapelaines. En fonction des projets pédagogiques, des intervenants extérieurs (musicienne, psychomotricienne, artiste peintre...) se déplacent.

Tarifification horaire en fonction des revenus des familles.

Dossier d'inscription téléchargeable sur le site internet : www.lachapelledesmarais.fr

N'hésitez pas à vous renseigner en contactant la direction, au **02 40 53 90 75**.



ENFANCE ET JEUNESSE

MAISON DE L'ENFANCE

Tous les dossiers d'inscriptions sont téléchargeables sur le site internet de La Chapelle des Marais.

ACCUEIL PÉRISCOLAIRE

L'accueil périscolaire se déroule dans l'école de votre enfant (Les Fifendes ou Sainte Marie).

TOUTES LES INSCRIPTIONS SERONT GÉRÉES À LA MAISON DE L'ENFANCE.

Les coupons d'inscription ou d'annulation sont donc à déposer impérativement à la Maison de l'Enfance (et non à l'école!).

Les animateurs ne les récupèrent pas, afin d'éviter toute perte de coupons.

L'équipe d'animateurs de la Maison de l'Enfance accueille les enfants le matin et/ou le soir. Un petit-déjeuner et un goûter sont proposés.

Les horaires : 7h30-9h00 et 16h30-18h30

ACCUEIL DE LOISIRS (3-12 ans)

> Cet été, le petit vannier est parti à la recherche de son grand-père disparu, partant de La Chapelle des Marais, il a découvert la Brière, l'Europe, le Monde et enfin l'Univers au rythme des animations proposées par une équipe dynamique.

Les jeunes explorateurs ont passé leur été à chanter et à danser sur les rythmes endiablés de l'été...

Deux mini-camps ont été proposés à Guenrouët, le long du canal de Nantes à Brest sur le thème de la détente, piscine, mini-golf, vélo pour certains et pêche pour les autres.

Pour clore l'été, comme tous les ans, les enfants ont présenté à leurs parents leurs réalisations ainsi que les danses et les chants appris durant l'été.



> Info vacances de la Toussaint :

La permanence d'inscription pour les vacances de la Toussaint aura lieu **le samedi 13 octobre de 10h00 à 12h00.**



L'ESPADO (10-15 ans)

L'été 2012 s'est bien déroulé, les jeunes ont été nombreux à fréquenter le local. Le soleil a été suffisant pour maintenir l'ensemble des animations prévues. Les jeunes se sont retrouvés autour de nouvelles activités sportives comme le bumball, tchoukball ou le flyfish mais aussi manuelles comme la cuisine moléculaire qui a énormément plu.

Concernant les 13-15 ans, les jeunes inscrits au projet 2012 se sont mobilisés tout au long de l'année afin de concrétiser leur projet commun. Ils ont pu ainsi partir dans un parc d'attractions à Milizac en Bretagne le temps d'un week-end.

Les 13-15 ans qui souhaitent participer au projet 2013, peuvent contacter Nicolas dès les vacances de la Toussaint.



SOCIAL



Le 12 juillet 2012, le **Point Emploi** et l'**Association PACTES** ont organisé une matinée d'échanges sur le thème du budget.

Grâce à l'intervention de l'**Association Finances et Pédagogie**, les participants ont pu être guidés par un expert et conseillés sur diverses astuces pour une bonne gestion de leur budget au quotidien.



Afin d'étendre cette action et de la proposer à tous, n'hésitez pas à vous adresser en mairie (Action Sociale) ou au Point Emploi.



HORAIRES

Mardi, jeudi et vendredi de 9 h 15 à 12 h 15
Le jeudi après-midi sur rendez-vous

POINT EMPLOI

(local annexe de la mairie de La Chapelle des Marais)

16 rue de la Brière
44410 La Chapelle des Marais
Tél. 02 40 53 97 98

E-mail : pointemploi@hotmail.com



SOCIAL

ANCV - SENIORS EN VACANCES

Et l'année prochaine, c'est...

> MIMIZAN À LA DÉCOUVERTE DES LANDES

Le Bassin d'Arcachon, la visite du village de Marquèze, l'initiation à la Quille Landaise, le gemmage...

ou > SALLES LA SOURCE AUX PORTES DE L'AVEYRON

Le Viaduc de Millau, balade à la bastide de Villefrance de Rouergue, l'Aubrac...

ou > LUZ SAINT SAUVEUR ESCAPADE PYRÉNÉENNE

Le tour du Pays de Toy en petit train, Pont Napoléon, Cirque naturel de Gavarnie...

Rendez-vous donc le **mercredi 7 novembre 2012**, salle du Conseil Municipal à 14 h 30 pour la destination des vacances 2013 et pour partager les souvenirs de Vic sur Cère.



Photos: Vic-sur-Cère - Juin 2012

LOGEMENT

Sur la commune, il y a actuellement 114 logements locatifs sociaux:

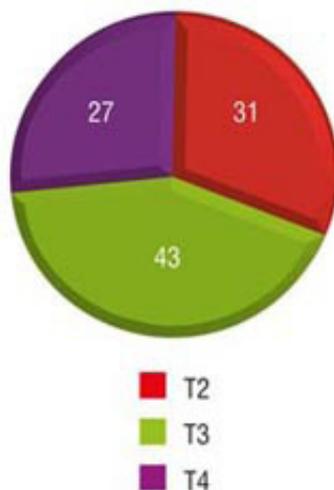
Atlantique Habitations	54 logements
Espace Domicile	22 logements
Silène	25 logements
Propriétaires privés avec convention	13 logements

Soit un taux de 7,18% de locatifs sociaux.

Selon la loi qui oblige les communes à avoir 20% de logements sociaux, les objectifs du Plan Local de l'Habitat (2011-2016) s'élèvent pour La Chapelle des Marais à 48 logements, soit une moyenne annuelle de 8 logements.

En projet: 8 logements dans la résidence des Écluses et 24 logements sur le site de l'ancien Écomarché.

Logements publics



FESTIVITÉS D'ÉTÉ

Deux temps forts ont ponctué la vie culturelle de la commune cet été : la Fête de la Musique le 22 juin et le Festival de la Vannerie les 21 et 22 juillet.

LA FÊTE DE LA MUSIQUE

Les élus souhaitant un retour à l'esprit d'origine de la Fête de la Musique, ce sont plus de 90 chanteurs et musiciens amateurs de La Chapelle et des environs qui ont investi l'Esplanade Bernard Legrand le temps d'une soirée. Chorale de chants de marins, formations de jazz, pop rock, chanson française ou musique traditionnelle, se sont succédés pour le plus grand plaisir d'un public nombreux.

Un grand merci à ces artistes d'un soir ainsi qu'aux associations (Club de hand, Comité des Fêtes, Tal ar Yeun) qui ont assuré la restauration et l'organisation.



LE FESTIVAL DE LA VANNERIE

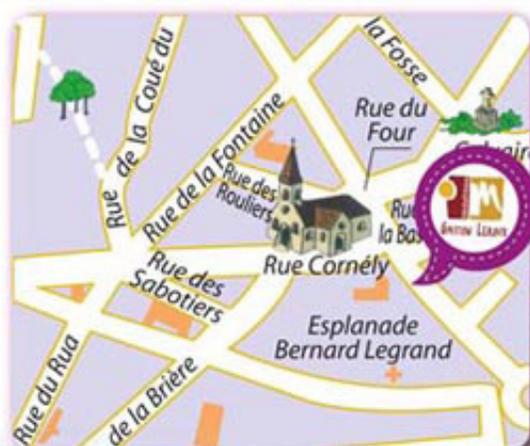
L'autre moment phare de cet été fut la 10^e édition du Festival de la Vannerie qui s'est déroulée pendant 2 jours au cœur même du village de Mayun, vers lequel ont convergé une trentaine de vanniers venus de toute la France. Étaient aussi présents, une délégation de Villaines les Rochers, haut lieu de la vannerie française, l'école de vannerie de Fayl-Billot ainsi que la confrérie des Façonneurs du Noble Osier. Cette dernière a inscrit Mayun dans la tradition de la vannerie française en intronisant Jean-François Josse, élu à la culture à l'origine du Festival, Jean Bercegeay, responsable de l'Ateliers Rencontres Échanges et Camille Bodet, le gardien et le passeur de la tradition du panier de Mayun. Un grand merci, là encore, aux nombreux bénévoles qui se sont mobilisés pour que la fête soit une réussite.



LA MÉDIATHÈQUE GASTON LEROUX



Où trouver la médiathèque ?



CONTACT :
 Rue de Penlys - 44410 La Chapelle des Marais
Tél. 02 40 42 42 00
 Mail : mediatheque@chapelledesmarais.fr
 Site mairie : <http://www.lachapelledesmarais.fr>



Pourquoi aller à la médiathèque ?

- Pour lire sur place ;
- Pour emprunter des livres, des revues, des DVD, des CD audios ;
- Pour se tenir au courant de l'actualité littéraire, musicale, cinématographique et artistique...
- Pour écouter avec d'autres enfants des albums lus à voix haute par une bibliothécaire ;
- Pour assister à un spectacle gratuit pour les enfants ou pour les adultes ;
- Pour consulter internet ;
- Pour trouver réponse à une question pratique, scolaire ou de toute autre nature ;
- Pour rencontrer du monde ;
- Pour s'informer sur la vie culturelle de la région.

Que faut-il faire pour profiter des services de la médiathèque ?

L'accès à la médiathèque est gratuit et ne nécessite pas d'être inscrit, sauf pour porter des documents chez soi.

Que faut-il prévoir pour emprunter des documents ?

Une carte d'identité pour la première inscription et 10 euros pour une adhésion adulte. C'est gratuit pour les enfants, étudiants, demandeurs d'emploi et personnes handicapées. Le prêt est ensuite gratuit quelque soit le nombre et le type de documents empruntés.

Faut-il changer sa carte chaque année ?

On garde toujours la même carte et on renouvelle la cotisation chaque année à la date anniversaire de sa première inscription.



Que fait-on si la carte est perdue ?

On bloque le compte de l'adhérent qui a perdu sa carte pendant une semaine, délai pendant lequel il ne pourra pas emprunter. Si au bout d'une semaine la carte n'est toujours pas retrouvée, on en refait une nouvelle sans changer les dates de cotisation.

Combien de temps peut-on garder les documents ?

3 semaines maxi pour les DVD et CD et 3 semaines renouvelables une fois pour les livres et revues (sauf s'ils sont demandés par d'autres lecteurs).

À partir de quel âge peut-on s'inscrire ?

Il est possible de s'inscrire dès la naissance. La médiathèque propose des albums cartonnés pour les tout-petits et des CD de comptines. On peut ranger les poussettes dans un espace prévu à cet effet au rez-de-chaussée.

Combien de documents peut-on emprunter à la fois ?

On peut choisir jusqu'à 4 livres, 2 revues, 4 CD, 2 DVD et 1 livre sonore sur une carte adulte. Les enfants de moins de 12 ans peuvent prendre 4 livres, 2 revues, 1 livre sonore, 1 DVD et 1 CD (le tout restreint au secteur jeunesse excepté pour le CD).

Y a-t-il beaucoup de nouveautés ?

Chaque année, nous avons un budget qui nous permet d'acheter environ 550 livres, 110 bandes dessinées, 110 CD et 30 DVD.

La Bibliothèque Départementale (BDLA) nous prête également des livres et DVD que nous choisissons lors des passages du bibliobus et vidéobus (3 à 4 fois par an). Par ailleurs, nous pouvons répondre aux demandes particulières des adhérents en faisant des réservations auprès de la BDLA.

Y a-t-il des livres pour l'école ?

Nous n'avons pas de manuels scolaires. Par contre, nous possédons un bon nombre d'œuvres classiques au programme du collège ou du lycée. Nous pouvons également aider à faire une recherche documentaire pour un travail scolaire.

Je ne lis pas de romans, pourquoi venir à la médiathèque ?

La médiathèque met à la disposition du public des revues (41 abonnements) et des livres documentaires sur beaucoup de sujets (philosophie, droit, politique, jardinage, cuisine, art, méthodes de langues, guides touristiques, histoire, biographies...).

Ouverture au public

Mardi et vendredi : de 16h30 à 18h30
(pendant les vacances scolaires de 14h30 à 18h30).

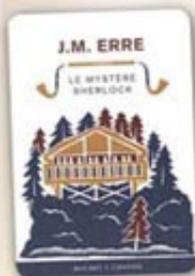
Mercredi : de 10h00 à 13h00 et de 14h30 à 18h30.

Samedi : de 10h00 à 13h00.



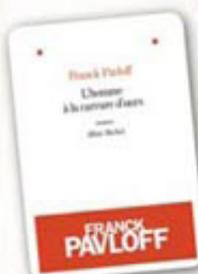
Quelques idées de romans à lire...

Le mystère Sherlock



J.M. Erre « À Meiringen, en Suisse, dix universitaires sont réunis par le professeur Bobo, pour un colloque sur Sherlock Holmes. Ils se retrouvent bientôt coupés du monde en raison d'une avalanche. Quand les pompiers les libèrent au bout de trois jours, ils découvrent dix cadavres. »

L'homme à la carrure d'ours



Franck Pavloff « En Laponie, loin d'une ville minière rasée, alors que des déchets nucléaires remplissent les galeries des mines, des hommes survivent depuis trente ans avec l'espoir de s'en sortir. Mais la seule chose qui retient Kolya, un colosse solitaire et dernier Lapon porteur des esprits des ancêtres, c'est la présence de Lyouba, seul être jeune de la zone. Kolya va l'aider à s'enfuir de ce lieu. »

L'innocent de Palerme



Silvana Gandolfi « Entre Palerme et Libourne, inspiré de faits réels, cette histoire relate le destin tragique de deux jeunes garçons, Santino et Lucio, victimes innocentes de la Mafia. »

Les sauvages



Sabri Louatah « À la veille de l'élection présidentielle de 2012, N. Sarkozy se retrouve opposé au candidat kabyle Chaouch, donné favori dans les sondages. Ce premier roman met tour à tour en lumière les membres de la famille Nerrouche et nous entraîne le temps d'un week-end au cœur d'un mariage dans la communauté algérienne et dans les bas-fonds de la pègre locale. »

Ce qu'il advint du sauvage blanc



François Gardé « Au XIX^e siècle, Narcisse Pelletier, un jeune matelot français, est abandonné sur une plage d'Australie par son équipage qui a pris la fuite. Dix-sept ans après, il est retrouvé nu, tatoué, habile à la chasse et à la pêche et ayant totalement perdu l'usage de la langue française. Octave de Vallombrun le recueille à Sydney pour sa rééducation. »

La douane volante



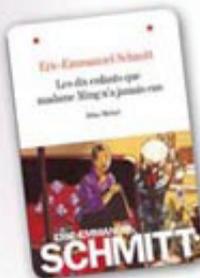
François Place « En 1914, la France part en guerre. Gwen, un jeune Breton au don de rebouteux, monte dans la charrette de l'Ankou et se retrouve dans un autre monde dominé par la terrible douane volante. Ses dons lui permettent de se bâtir une grande renommée, côtoyant les pauvres comme les puissants. »

Le guide et la danseuse



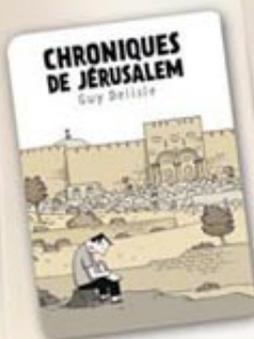
R.K. Narayan « Libéré la veille de prison, Raju s'installe dans un vieux temple abandonné, non loin de Malgudi. C'est l'occasion de faire le point sur les errements de son karma. Plongé dans la rêverie des évocations, il est interpellé par un paysan qui croit voir en lui un de ces sages swami en méditation. Bon gré mal gré, Raju accepte le rôle qu'on veut lui faire jouer. »

Les 10 enfants que madame Ming n'a jamais eus



Eric-Emmanuel Schmitt
« Madame Ming aime parler de ses dix enfants, maintenant installés dans divers lieux de la Chine. Elle détient un secret qui lui a permis de contourner la politique de l'enfant unique. Son histoire, empreinte de confucianisme, se mêle à celle de la Chine d'hier et d'aujourd'hui. »

Chroniques de Jérusalem



Guy Delisle « Guy Delisle et sa famille s'installent pour une année à Jérusalem. Pas évident de se repérer dans cette ville aux multiples visages, animée par les passions et les conflits depuis près de 4 000 ans. Au détour d'une ruelle, à la sortie d'un lieu saint, à la terrasse d'un café, il laisse éclater des questions fondamentales. Fauve d'or du meilleur album 2012 (Festival d'Angoulême). »

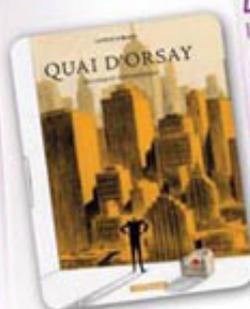
... et de bandes dessinées

Le viandier de Polpette



Olivier Milhaud et Julien Nell
« Cette épopée culinaire prend place à l'auberge du Coq Vert, théâtre des aventures de Polpette le cuisinier, Fausto le baron propriétaire, Alméria l'employée volcanique, et d'une tribu de furets vindicatifs. »

Quai d'Orsay



Chroniques diplomatiques; Lanza & Blain « Arthur Viaminck, le conseiller du ministre des Affaires étrangères, doit préparer les nouveaux discours du ministre. La crise du Lousdem est au cœur des préoccupations : les Américains menacent de déclencher une guerre à laquelle s'opposerait le gouvernement français. Le ministre, Taillard de Worms, s'apprete à prendre la parole à ce sujet au siège de l'ONU. »

Love: Le tigre



Frédéric Brrémaud et Frederico Bertolucci
« Au cœur de la jungle, le tigre se met en chasse. Mais ce n'est vraiment pas son jour de chance : les plus faibles lui glissent entre les pattes alors que les plus forts lui infligent de cuisants outrages. Les valeurs de la forêt semblent s'être inversées. »

Zombillénium



Arthur de Pins
« Le parc d'attraction Zombillénium refuse d'embaucher les mortels. Francis von Bloodt, vampire de son état, gère en bon père de famille cette petite entreprise qui ne connaît pas la crise. »

CHARTRE DES HABITANTS « Jardiner sans pesticides »

Une cinquantaine de Marais-Chapelains a déjà signé la Charte des Habitants. Petit rappel, on peut la signer à la mairie pendant les heures d'ouverture, une séance particulière s'est tenue à la médiathèque le 9 juin 2012 avec exposition de documents.

Un prochain rendez-vous sera programmé un samedi matin à l'automne 2012, la date sera précisée sur notre site internet et dans la presse.

Charte des Habitants « Je jardine au naturel »

Nom : _____
Prénom : _____
Adresse : _____
Commune : _____
Tél. : _____
Courriel : _____

Je souhaite être tenu(e) informé(e) par mail des animations, des ateliers, des visites, etc.
 Oui Non

Par : _____
Le : _____
Signature : _____

Charte des Habitants « Je jardine au naturel »

Je m'engage à suivre au moins 2 des principes suivants

- 1 Reconstruire mes pratiques de jardinage en vue de progresser.
- 2 Chercher des conseils auprès des autres jardiniers, participer à des ateliers.
- 3 Observer mon jardin... pour agir au plus juste.
- 4 Consigner mes pratiques dans un cahier et faire des plans.
- 5 Limiter le désherbage : paillages, plantes couvre-sol, vivaces, enherbement, etc.
- 6 Encourager la vie pour favoriser les animaux du jardin : plantations diverses, mauvaises herbes localisées, refuges, pas de retournements intempestifs.
- 7 Proscrire tout produit chimique 
- 8 Nourrir le sol pour nourrir la plante : compost, engrais verts, rotation.
- 9 Planter des végétaux adaptés : sol, climat, arrosage, entretien, associations.
- 10 Apprendre à reconnaître les animaux du jardin : abris, nuisibles.
- 11 Transmettre / faire visiter mon jardin, participer à des temps d'échanges.

SPORTS

MONTÉE DU FCCM EN CFA2

La Municipalité se réjouit du succès du FCCM la saison dernière avec l'accession de son équipe A au Championnat de France Amateur niveau CFA2. L'équipe B n'est pas en reste avec une montée en DSR (Division Supérieure Régionale) en championnat de Ligue.

Une réception a eu lieu en mairie le 29 juin dernier pour honorer le club avec une remise de trophée.

Le soutien de la commune continuera à s'exercer tant sur le plan financier (signature d'une convention pour la prochaine saison) que sur le plan technique avec l'entretien et l'amélioration des trois terrains de football représentant près de 2 jours d'activité par semaine pour un agent communal.

La Municipalité adresse au club tous ses vœux de réussite pour la saison 2012/2013.



ÉCONOMIES D'ÉNERGIE



La CARENE vous en fait voir de toutes les couleurs

Avec la thermographie aérienne par infrarouge, les habitants de l'agglomération nazairienne vont pouvoir vérifier de façon personnalisée la bonne isolation de la toiture de leur logement. C'est par le toit qu'une habitation (immeuble ou maison) mal isolée perd le plus de chaleur: jusqu'à 50% de fuite! Pour mieux identifier les bâtiments ayant le plus besoin d'améliorer leur isolation, la CARENE a réalisé en février 2012 des photographies infrarouges par avion sur les 10 communes de l'agglomération nazairienne.

Aujourd'hui, grâce à cette thermographie aérienne, les habitants peuvent savoir si la toiture de leur logement est bien isolée ou si la chaleur s'en échappe. Si une fuite importante est repérée, des solutions pourront leur être proposées pour améliorer le confort énergétique de leur logement et réduire ainsi leur facture d'énergie.

La CARENE propose plusieurs rendez-vous, dont une **réunion publique à la Chapelle des Marais le jeudi 11 octobre à 18h30 (salle polyvalente)** pour expliquer les principes de la thermographie aérienne, les principales solutions et aides à envisager.

Un rendez-vous personnalisé est aussi possible avec un éco-conseiller pour visualiser précisément votre logement et analyser vos consommations d'énergie **(Tél. 02 40 08 03 30)**.

La thermographie aérienne a été réalisée dans le cadre du Plan Climat Énergie Territorial de son Agenda 21 de la CARENE. Elle s'engage par cette démarche de développement durable à mieux maîtriser ses consommations énergétiques et à réduire les émissions de gaz à effet de serre produites sur son territoire.

PARC DE BRIÈRE: Opération « Un arbre, une vie »

Samedi 24 novembre de 15h00 à 17h00

à « l'Espace aux Mille Fleurs » à Missillac,
entre 15h00 et 17h00.

*« Quelqu'un s'assoit à l'ombre aujourd'hui parce que
quelqu'un d'autre a planté un arbre il y a longtemps »
Warren Buffet - Un bel avenir*

C'est dans un esprit de conservation des richesses environnementales et paysagères du territoire du Parc de Brière qu'il est proposé aux générations actuelles et futures de maintenir un territoire de qualité. Organisée depuis près de 25 ans par le Parc naturel régional de Brière, l'opération est

destinée aux familles qui ont eu la joie d'avoir ou d'accueillir un enfant cette année, entre le 1^{er} octobre 2011 et le 1^{er} octobre 2012.

L'arbre proposé cette année est le tilleul à petite feuille et (au choix) le lot d'arbustes: le noisetier, la viorne obier et le sureau noir.

Pour les familles qui n'auraient pas reçu de courrier, contacter la mairie:

Tél. 02 40 53 22 02 ou contact@chapelledesmarais.fr



RETOUR SUR LA PÉTITION DES RIVERAINS DE LA RUE DE LA SAULZAIE



Fin 2010, une pétition des riverains de la rue de la Saulzaie a été remise aux élus afin de les alerter sur la vitesse excessive et les nuisances sonores occasionnées par la circulation régulière de véhicules

lourds sur cette route départementale (n°50). La mise en œuvre de mesures d'information et de prévention était souhaitée et un projet de déviation était proposé.

Les services de la gendarmerie, à la demande du Maire et du Sous-Préfet, ont examiné la situation évoquée et confirmé les nuisances décrites. Le Sous-Préfet de Saint-Nazaire a cependant rappelé que les nombreux aménage-

ments réalisés par la Municipalité (ralentisseurs, panneaux de limitation de la vitesse à 30 km/h, panneaux mentionnant l'organisation de contrôles radar fréquents, chicane) et la programmation régulière de contrôle de vitesse sur cet axe contribuent à la sécurisation de cette voie.

S'agissant d'une route départementale, le Conseil Général a aussi réagi sur la proposition des riverains de réaliser une déviation Est de la commune qui, après étude n'est pas envisageable et injustifiée au regard de conditions estimées satisfaisantes en termes de trafic et d'accidentologie (aucun accident grave n'a été recensé ces dernières années).

Dans tous les cas, les élus resteront attentifs à l'évolution de cette situation.

PASSAGE DE COURTOISIE RUE DU LAVOIR

Face à la vitesse excessive rue du Lavoir, un aménagement provisoire a été installé au niveau du pont de la Vaie et consiste à réduire à une seule voie cette rue. **La priorité est donnée aux conducteurs se dirigeant vers**

Herbignac et St Lyphard. Ce passage de courtoisie sera testé plusieurs mois. Dans le cas d'un résultat concluant à l'issue de cette expérimentation, un aménagement plus durable sera mis en œuvre.



COVOITURAGE

Covoiturer, c'est économique, écologique et convivial.

Le service de covoiturage, que vous pouvez retrouver sur les sites internet :

<http://covoiturage.loire-atlantique.fr/> ou
<http://www.covoiturage-carene.com/>

aide à mettre en relation les covoituteurs ayant le même trajet. Une étude est actuellement en cours avec le Conseil Général afin d'organiser et de valoriser la pratique du covoiturage sur la commune de La Chapelle des Marais avec l'implantation d'une signalétique appropriée et la labellisation d'un parking existant.



ÉCLAIRAGE PUBLIC

Au début de cet été, le Bureau Municipal, après étude et à la demande des riverains, a fait le choix, à titre expérimental, de modifier les horaires de l'éclairage public dans le centre-ville et ce, afin de réduire la présence tardive et bruyante de groupes d'individus sur l'Esplanade Bernard Legrand.

Ainsi, depuis début août, l'éclairage s'éteint à minuit pour garantir une meilleure tranquillité des riverains et favoriser également des économies d'énergie.



VIE ASSOCIATIVE

DOSSIER DE DEMANDE DE SUBVENTIONS 2013

Nous vous informons que les dossiers de demandes de subventions seront à retirer en mairie à partir du 10 décembre 2012 à l'accueil.

Pour être traités, ils devront nous être retournés avant le 18 janvier 2013. Merci de votre compréhension.

THÉÂTRE LA GALÈRE

La troupe de théâtre La Galère a eu le plaisir de vous présenter en mars 2012 deux pièces :

- > **C'est pas permis** de Jean-Michel BESSON
- > **La bonne, la brute et les truands** de Philippe MERCIER DHANGEST, auteur Herbignacais.

Nous avons eu la joie de compter parmi les spectateurs les deux auteurs de ces comédies qui ont apprécié le jeu des acteurs.

Rires et détente étaient au rendez-vous et fort du soutien du public, la troupe vous convie en avril 2013 à découvrir deux nouvelles comédies : **gags à gogo** de Francis Poulet

et bienvenue dans l'immeuble de Yvon Taburet. Nul doute que la bonne humeur sera de nouveau présente.

La prestation des Marsupios (jeunes de 9 à 14 ans) a aussi été appréciée par le public lors de leurs trois représentations en mars 2012. Ils vous dévoileront leur nouveau spectacle en mars 2013. Venez les encourager !

Les Galériens remercient vivement les bénévoles des décors, de la technique, de la tenue du bar qui contribuent largement à la réussite des représentations. Un grand merci également à notre fidèle public !

Le Bureau



COMITÉ DE JUMELAGE

À travers le jumelage entre La Chapelle des Marais et Ingleton (Yorkshire, Royaume Uni), nous cherchons à développer les échanges culturels et linguistiques franco-anglais.

Activités 2011-2012

Les cours d'anglais : près de 40 participants, répartis sur 3 niveaux, ont suivi les cours.

Accueil de nos amis d'Ingleton : du 15 mai au 19 mai. Après réception par la municipalité, nous avons fait découvrir à nos amis Anglais : Vannes, Auray, La Roche-Bernard, Ker Anas... Une soirée animée par le groupe *1000 sabords*, a réuni une centaine de sympathisants à la salle polyvalente.

Échange entre collégiens d'Herbignac et d'Ingleton : Depuis 20 ans, cet échange est un vrai succès mais, la restructuration du système scolaire anglais met fin à celui-ci avec la suppression de la middle school d'Ingleton. Avec beaucoup d'émotion, Kate BUTCHER a fait ses adieux et Jean-François JOSSE lui a remis la médaille de la ville.

Festival de la Vannerie

Pour la 1^{re} fois, le comité de jumelage a participé à cette manifestation. Merci aux volontaires qui se sont activés au stand moules frites.

Activités 2012-2013 :

Les cours d'anglais :

- Pour tout renseignement, vous pouvez contacter le **06 82 53 08 96**.
- Les cours ont repris le **mardi 2 octobre** et le **jeudi 4 octobre** suivant le niveau choisi.
- Notre Assemblée Générale, se déroulera le **vendredi 7 octobre** à 20h30 à la salle Ingleton, rue de la Perrière.

Bienvenue à tous !



Contacts possibles :

Bernard MONTFORT (président) 02 40 53 94 69 - bernard.montfort@orange.fr

Jean-Pierre LAFURIE - 06 88 06 37 00 - jp.lafaurie@orange.fr

Isabelle PEZERON - gilles.isa.pezeron@orange.fr



ÊTRE ET BIEN ÊTRE

Nous vous proposons sur la Chapelle des Marais un cours de **Gymnastique-Douce** pour tous.

> Le mardi à 16h00 au DOJO salle n°3 (gymnase la Perrière).

Une association nouvelle à l'initiative de méthode douce tirée de la Gymnastique Chinoise et d'exercices d'assouplissements adaptés pour tous.

Déroulement du cours :

Pendant 15-20 mn, nous nous plaçons sur chaises et nous activons nos méridiens et points d'acupuncture par de l'automassage et sorte de petites frappes pour réactiver l'énergie interne ainsi que certains mouvements de Qi-Gong.

Puis nous nous allongeons 35 mn sur le tatami pour pratiquer des mouvements d'échauffements et d'étirements

Christine Chailier :

Diplômée d'État de Culture
Physique Certifiée
en Énergétique Chinoise.

Tél. 06 60 05 88 23
ou 02 51 16 57 09

doux, non forcés respectant nos amplitudes articulaires permettant un vrai lâcher prise par l'expulsion des tensions de toutes sortes, articulaires, musculaires et mentales.

Tous ces mouvements faits en conscience, nous font redécouvrir nos capacités profondes et sont source d'une grande détente que ce soit pour des personnes ayant une mobilité réduite ou à entretenir, que pour d'autres ou les tensions internes sont en excès.

Enfin pendant les 15 dernières minutes, une séance de relaxation basée sur la respiration, l'écoute, les sensations et la positivation nous emmènent vers un mieux-être, source de détente encore plus profonde.

> Cours d'essai à partir du 11 septembre 16h00.

Amener un coussin et une serviette.



TAL AR YEUN

Danses bretonnes et chants

Si vous aimez danser et chanter, n'hésitez plus !

Tal 'Ar Yeun, le groupe de danses bretonnes de La Chapelle des Marais donne des cours tous les vendredis.

> De 19h45 à 20h15 pour le chant,
et de 20h30 à 22h00 pour la danse.

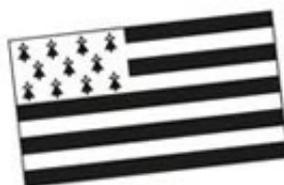
> Les cours ont lieu à l'Espace du Moulin de septembre (à partir de 20h15) à juin.

> Inscription : 28 euros

Faites le premier pas et vous verrez, les autres viendront tout naturellement.

Contact :

- LAQUITTANT Michel : 02 40 53 90 45
- GUIHARD Maryline : 02 40 53 24 73
- BROUSSARD Nicole : 02 40 66 87 52



CYCLO CLUB DU MARAIS

Section randonnée pédestre :

Un premier semestre 2012 actif (malgré quelques sorties annulées pour cause d'intempéries), marche tous les jeudis et dimanches avec quelques sorties à la journée.

Par exemple, sorties à Pénestin, Guérande et Saint-Nazaire. Pour le deuxième semestre 2012, des sorties sont prévues à Péaule, Escoublac, Marzan etc...

Le CCM était représenté sur de nombreuses randonnées dans les communes environnantes comme St-Perreux, Frossay, Donges, Montoir.

Le 20 mai, c'était la rando organisée par notre club avec trois circuits (dont un accessible aux personnes à mobilité réduite) qui n'a pas attiré la foule, mais il est vrai que la rando OUEST-FRANCE était programmée ce même jour à Pornichet.

Section cyclotourisme :

Les 30, 31 mars et le 1^{er} avril, il y avait 34 participants (23 cyclos et 11 marcheurs) au séjour organisé dans la région

de Saumur ; puis le 13 mai 2012, 45 membres ont participé à notre week-end « sortie club » à St-Aubin d'Aubigné.

Le 20 mai, c'était la randonnée organisée par notre club avec 4 circuits au départ de La Chapelle qui a attiré peu de monde du fait d'une météo capricieuse, mais notre nouveau fléchage fut très apprécié.

Et puis le CCM était représenté sur de nombreuses cyclosportives, le plus souvent à but caritatif : La Cœur de Bretagne à Malestroit (12 cyclistes), La PLB à Callac et des nouvelles comme La Éloi Tassin (44) et la Saumuroise (49).

Le club a aussi participé pour la 1^{re} fois à la Foire Expo week-end du 1^{er} mai, en tenant un bar, ainsi qu'à la Fête du Sport par l'accompagnement de jeunes vététistes.

À noter aussi la participation de 2 personnes à la Semaine Fédérale de NIORT.

Ce rassemblement, pour rappel, aura lieu à NANTES en 2013, et notre commune sera l'un des points d'accueil le **mardi 6 août 2013**, une date à retenir !!!

Sortie Club
St-Aubin ▶



Sortie à Saumur ▼



▲ Randonneurs CCM



AMICALE LAÏQUE

Remerciements :

L'Amicale Laïque de la Chapelle des Marais remercie vivement les commerçants, entreprises et personnes qui ont participé à la fête de l'école publique « Les Fifendes », par des lots ou par leur présence le 30 juin 2012.

Grâce à eux, la fête a été une réussite!



TransEnDanse

TransEnDanse, nouvelle association sur La Chapelle des Marais, vous propose des cours de danse (dances de salon, rock, danses latines) le mercredi à la salle n°2 au complexe sportif à partir du mercredi 19 septembre jusqu'à mi-juin.

Danse, bonne humeur, convivialité et partage sont les maîtres mots de notre association.

Les cours de danse auront lieu le mercredi de 18h15 à 22h15 :

> Pour les danses de salon :

- Débutants : 18h15 - 19h15
- Initiés : 21h15 - 22h15



> Pour Rock et Danses latines :

- Débutants : 19h15 - 20h15
- Initiés : 20h15 - 21h15

Le 1^{er} cours est offert, venez essayer!

Des soirées seront également organisées tout au long de l'année, ce sera l'occasion d'inviter vos amis, de profiter de moments de convivialité et de mettre en pratique tous vos progrès.



**Le Président
de TransEnDanse :**
Stéphane Jouis
Tél. 07 70 75 07 14

ASSOCIATION LOIRE-OCÉAN ENDURANCE EQUESTRE - 3^e EDITION

«Troisième édition» de la course internationale d'endurance équestre «Pontchâteau L'Océan», samedi 10 novembre 2012.

Sur 90 km ou 130 km, parcourus en une journée, les couples «cavalier-cheval» traverseront dix communes dont La Chapelle des Marais. Cette manifestation sportive prend son départ de l'hippodrome de Pontchâteau dès 6h30.

Des contrôles vétérinaires se feront sur le stabilisé à côté du terrain des sports d'Herbignac, toute la journée, de

8h00 à 16h00. L'occasion pour le public d'admirer des chevaux de courses - véritables athlètes! - de nombreuses nations (française et étrangères).

L'association Loire-Océan Endurance Equestre invite la population locale à se joindre à elle pour cette journée sportive pleine de rebondissement et d'émotion.

Retrouvez toutes les informations utiles sur notre site : www.loee-endurance.fr





ASSOCIATION D'AIDE AUX PERSONNES
À DOMICILE DEPUIS 1973

AIDE À DOMICILE - L'ACCOMPAGNEMENT AU QUOTIDIEN

Depuis bientôt 40 ans, les bénévoles, les administrateurs et les salariés de l'ADAR travaillent ensemble à la mise en place d'actions et de services pour faciliter la vie à domicile de tous.

Créée en 1973, l'association départementale d'Aide à Domicile en Activités Regroupées (ADAR) s'adresse aux familles et aux personnes âgées, aux malades et aux personnes handicapées résidants en Loire-Atlantique. Pour un service de proximité avec ses adhérents et ses usagers, l'association dispose de 13 antennes administratives réparties sur l'ensemble du département. L'accueil du public est également assuré au siège de l'association à Orvault dans l'agglomération nantaise.

Première association certifiée NF service « aide aux personnes à domicile » sur le département, l'ADAR Loire-Atlantique a reçu récemment la labellisation Cap'Handéo permettant une offre de service adaptée aux personnes handicapées.

La qualité du service rendu et le respect de la personne sont les priorités de l'association qui s'efforce ainsi d'adapter ses prestations à l'évolution des besoins et des modes de vie.

Les aides à domicile, formés et qualifiés, interviennent pour l'entretien du logement et du linge, les courses, la préparation des repas, l'aide à la personne, l'aide à l'hygiène et à la toilette, l'aide administrative, l'aide aux aidants, la garde de jour et de nuit, la garde d'enfants, etc. Une palette de services complets pour soulager le quotidien de chacun, de façon ponctuelle ou permanente, sept jours sur sept et 24h/24. Aussi, chaque année, ce sont plus de 21 000 personnes qui font appel aux savoirs et aux compétences de l'ADAR Loire-Atlantique.

Votre interlocutrice, responsable de secteur :

Christiane CRAHÉ

Tél. 02 51 76 66 04 - c.crahe@adar44.com

Antenne de Saint-Nazaire :

7 rue de l'Étoile-du-Matin 44600 Saint-Nazaire

Accueil du public du lundi au vendredi de 8 h 00 à 17 h 30 (sans interruption) et le samedi de 9 h 00 à 12 h 00.

Coordonnées du siège social :

29 rue Jules-Verne - BP 119 - 44703 ORVAULT

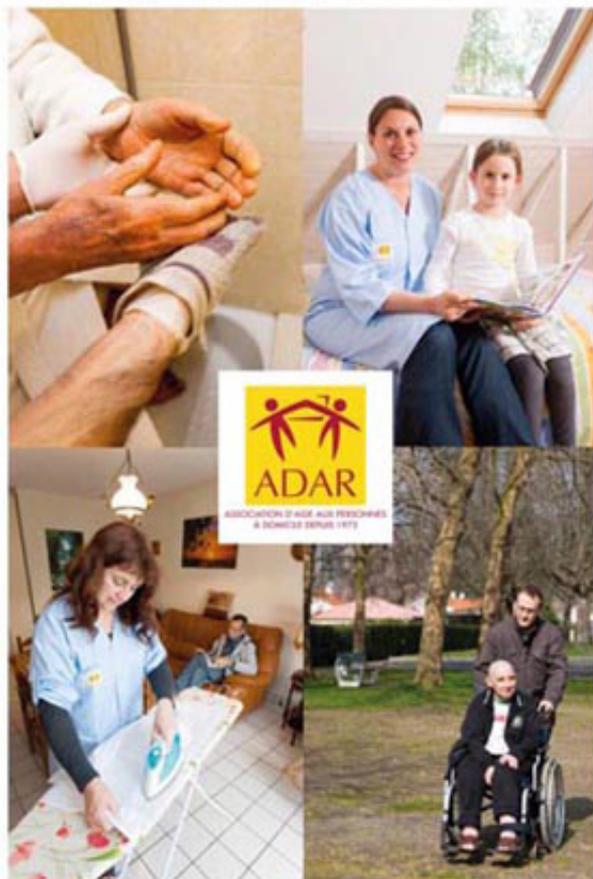
Tél. 02 40 16 91 30 - aidedomicile@adar44.com

Accueil du public du lundi au vendredi de 8 h 00 à 17 h 30 (sans interruption) et le samedi de 9 h 00 à 12 h 00.

Site Internet : www.adar44.com

L'ADAR c'est :

- > 39 ans d'expérience,
- > 13 antennes pour un service de proximité,
- > 2000 professionnels formés et qualifiés à votre service,
- > 21 000 personnes qui nous font déjà confiance.





A.D.M.R.

ADMAR
la référence du service à la personne

Devenez bénévole A.D.M.R

L'ADMAR propose notamment :

- Aide à la personne • Ménage, repassage
- Courses, préparation des repas, • Garde d'enfants
- Soutien éducatif • Portage de repas (selon les associations).

Et si vous deveniez bénévole dans votre commune !

Dans une relation de proximité, le bénévole est à l'écoute des clients-adhérents de l'association (personnes âgées et familles), leur rend visite et répond aux demandes et attentes afin de proposer le service le mieux adapté. Le bénévole intervient en étroite collaboration avec les salariés administratifs de la Maison des services.

Pour de plus amples renseignements, contactez :

Maison de Service Brière & Presqu'île
Place des Arcies - 44160 Besné
Tél. 02 40 17 36 20 - Mail : paysdebesne@fede44.admr.org



SECOURS CATHOLIQUE

Le Secours Catholique au service de tous.

Accompagner, cheminer, s'engager avec les personnes sont les atouts de notre association par :

- L'accompagnement secours,
- L'accompagnement scolaire,
- Le groupe convivialité,
- L'accueil d'enfants dans des familles pendant l'été,
- L'envoi familial de vacances.

Temps à donner, tant à partager :

Nous recherchons des bénévoles, alors rejoignez-nous.

Pour tous contacts avec les bénévoles du Secours Catholique du secteur de Pontchâteau/Brière :

Tel. 06 74 76 12 47
Du lundi au vendredi de 9h00 à 13h00.
N'hésitez pas à nous appeler.

SERVICE CONSEIL LOGEMENT (SCL)

Enfin des solutions nouvelles pour les propriétaires endettés.

Le Service Conseil Logement, avec l'appui du Conseil Général de Loire-Atlantique, œuvre depuis 50 ans auprès des propriétaires en difficulté. Son crédo : aider les propriétaires à garder leur toit. Une problématique qui, plus que jamais, est au cœur de l'actualité en cette période de crise.

Rencontre avec M. de Villemeur, Président du SCL.

M. de Villemeur, quelles sont les personnes qui font appel au SCL ?

Ce sont des propriétaires ou accédants à la propriété, qui ont vu leurs revenus chuter pour des raisons diverses : changement de situations professionnelles, accidents de la vie, périodes de chômage...

Dans quelles situations financières se trouvent ces propriétaires ?

Dans tous les cas, ils ne peuvent plus faire face aux remboursements de leurs crédits immobiliers. Au début, les familles essaient de s'en sortir par des petits crédits à la consommation ou des prêts à des proches, le temps de souffler. En fait leur situation s'aggrave et elles se retrouvent pour certaines fichées à la Banque de France.

Quel rôle joue le SCL auprès de ces propriétaires ?

Plus tôt, ces propriétaires viendront nous consulter, plus facile sera le redressement de leur situation, c'est important d'insister sur ce point. Nous ne sommes pas là pour juger, mais pour les écouter et les aider. D'abord nous proposons un diagnostic gratuit et confidentiel de leur situation. Ensuite nous étudions avec eux des solutions financières adaptées.

Concrètement que pouvez-vous proposer aux propriétaires les plus endettés ?

En 2012 un nouveau dispositif apporte enfin une solution aux propriétaires fichés à la Banque de France. Jusqu'ici, il était impossible de proposer un rachat de crédits à une personne dans cette situation. Aujourd'hui avec « second chance », nous pouvons rembourser les dettes litigieuses, procéder à la levée de l'interdiction bancaire et au défichage et proposer un rachat de crédits. Ce dispositif permet de débloquer de nombreuses situations et le SCL est le seul à le proposer actuellement.

Pour tout renseignement, contacter :

SCL : 20 rue Félibien à Nantes - Tél. 02 40 20 10 22



ÉTAT CIVIL

2^e trimestre 2012

- Lémy GÉRARD
- Emmy MAHÉ
- Axel VIAUD
- Enzo CAILLAUD
- Tino CAILLAUD
- Alya PRIMOT
- Nahel JESMALUSSE
- Enora COURTEILLE



- Marvin BROUSSARD
- Lucas PERROT
- Titouan TALLIO
- Loanne PRAMPART
- Jade PÉDRON
- Ophélie GUÉRIF
- Sarah MAINGRE
- Keylia GERVOT



Ils se sont mariés :

- David MORICE et Elodie LEGOFF
- Benoît MOREAU et Pauline COTTIN
- Alan LESAINTE et Sabrina HERVY
- Nicolas DUPONT et Katia DELOR
- Sébastien GICQUIAUD et Sandra LE LUDEC
- Maxime BÉDUNEAU et Adélaïde CHEVALIER
- Jean-Marc ANDRÉ et Valérie CORBILLÉ
- Patrick GELARD et Isabelle LORET



- Sylvain TREMOUREUX et Isabelle DECARNIN
- Nicolas HALALI et Stéphanie DECARNIN
- Jérôme DRONNEAU et Amélie MONTFORT
- Michaël GUIBAUD-RIBAUD et Frédérique IMBERTY
- Frédéric FONTENEAU et Emilie BERTHO
- Alexandre JOSSE et Justine MOYON
- Kévin POIDEVIN et Morgane ORJUBIN

Ils nous ont quittés :

- HERVY Elisabeth, veuve ROUZINEAU, 83 ans
47 rue de Penlys
- COUVRANT Jacqueline, veuve DELGADO-GARCIA,
66 ans - 47 rue de Penlys
- DELALANDE Jean-Paul, 63 ans
41 rue de la Métairie
- BECAVIN Yvette, veuve SEBILOT, 86 ans
38 rue de la Pierre Hamon
- GUIHARD Mickaël, 37 ans - 94 rue de Ranretz
- GAUDET Gaston, 81 ans - Donges
- BELLIO Marie-Françoise, 59 ans - 107 rue de Ranretz
- TALLIO Bernard, 65 ans - 45 rue de la Brière
- LEJEUNE Gilbert, 82 ans - 73 rue de la Jaunaie
- LIGNON André, 93 ans - 47 rue de Penlys
- BENOÎT Andrée, 85 ans - Saint-Nazaire
- GARRÉ Odette, veuve LASSALLE, 94 ans
47 rue de Penlys
- MAHÉ Louis, 88 ans - 24 rue de la Fontaine
- SÉRAZIN Alain, 62 ans - 7 rue de l'Ajo
- TURCAUD Yvette, veuve FRANCHAUD, 81 ans
47 rue de Penlys



PERMANENCES ET SERVICES

/SOCIAL/

■ **Assistance sociale** : M^{me} BOUTOUX : permanence le mardi en mairie uniquement sur rendez-vous : Tél. 02 40 88 10 32

■ **Mission locale de St-Nazaire** : (M. PERON) tous les vendredis de 9h00 à 12h00 sur rdv. Tél. 02 40 22 50 30 - Bureau assistante sociale.

■ **CAF - mairie d'Herbignac** : tous les mercredis après-midi de 14h00 à 16h00 (sauf vacances scolaires). Tél. 0 820 25 44 10 (0,112 € la mn) - www.caf.fr

■ **CRAM des Pays de la Loire** : www.cram-pl.fr Tél. 39 60 pour prendre rendez-vous.

■ **Relais d'Assistantes Maternelles (RAM)** : à la Maison de l'Enfance le jeudi de 13h30 à 17h00 sur rendez-vous. Tél. 06 86 44 68 81 ou ram@herbignac.com

■ **ADAR (Aide à domicile en Activités Regroupées)** : M^{me} CRAHÉ : 2^e jeudi de chaque mois de 10h00 à 12h00 en mairie. Tél. 02 51 76 66 04 - Mail : c.crahe@adar44.com

■ **ADDEVA 44** : 1^{er} et 3^e mardis de chaque mois de 14h00 à 17h00 en mairie.

■ **Secours Populaire** : tous les mercredis de 14h00 à 16h00 et le 1^{er} samedi de chaque mois de 9h00 à 11h00 au complexe sportif.

■ **C.E.D.I.F.F. - C.I.D.F. (droit de la famille, santé et vie relationnelle, vie pratique et associative)** : permanence juridique sans rendez-vous, le 3^e jeudi du mois de 14h00 à 17h00 au centre médico-social. 5 place de l'Eglise à Pontchâteau.

/DIVERS/

■ **Office de Tourisme de Brière** : 02 40 66 85 01 www.parc-naturel-briere.fr

■ **C.A.RE.N.E** : amélioration de l'habitat 2^e et 4^e lundi de chaque mois de 16h00 à 17h30 en mairie.

/SANTE/

Pour consulter un médecin de garde, contacter la régulation au 02 97 68 42 42.

Un accès non régulé pourrait ne pas être remboursé.

En semaine de 20h à 8h, du samedi 13h au lundi 8h les jours fériés pour les urgences vitales : 15 ou 18

■ Cabinet médical : 33 bd de la Gare :

- Médecins :
Dr Guy MARTIN : 02 40 53 25 25
Dr Sébastien CORNU : 02 40 53 15 16
- Infirmières :
Marie-Anne MALAPANOS, Elise DINICU : 02 40 53 91 91
- Podologue :
Johanne RIVALLAND : mardi, mercredi, jeudi et vendredi de 14h00 à 19h00 au cabinet et à domicile le matin. Tél. 06 81 01 58 36

■ Dentistes :

Gwenaëlle GAUDICHEAU, Christine MAHÉ,
Philippe GOMBOURG :
18 rue du Lavoir - Tél. 02 40 53 22 64

■ Kinésithérapeutes :

Ghislaine LE BERRE, Charline-Emilie HAMON :
14 rue des Ecluses - Tél. 02 40 53 93 00
Daniel GRES, Dorothé BOURDEAUT : 4 rue du Lavoir
Tél. 02 40 53 20 45

■ Orthophoniste :

Rachel THOBY-SOLÉAN : 19 rue de la Saulzaie
Tél. 02 40 88 67 73

■ Ostéopathes :

Antoine ALLAIN : 06 76 89 49 37
Gaëlle DUCLOS : 06 50 78 63 44
Cabinet médical, 33 bd de la Gare
Daniel GRES - 4 rue du Lavoir - Tél. 02 40 53 20 45

■ Service Protection Maternelle et Infantile (P.M.I.)

- Pédiatre : M^{me} le Dr VAN WORMHOUDT
- Puéricultrice : M^{me} BROUSSARD
- Permanence de la puéricultrice :
Le mardi matin sur rendez-vous au 02 40 88 10 32 à la mairie.
Consultations d'enfants le jeudi après-midi avec le pédiatre (uniquement sur rendez-vous) au 02 40 88 10 32.

■ Pharmacie :

SAUZEREAU, ETOUBLEAU : 02 40 53 20 51
25 rue du Lavoir.

■ Ambulance : Presqu'île Secours au 02 51 76 97 97



/OUVERTURE DE LA MAIRIE/

■ Ouverture de la mairie :

Lundi et jeudi : 9h00 - 12h00.
Mardi et mercredi : 9h00 - 12h00 et 14h00 - 17h00.
Vendredi : 9h00 - 12h00 et 14h00 - 16h00.
Samedi : 10h00 - 12h00 (permanence état-civil).

■ Cadastre / Urbanisme :

Pour vos recherches ou renseignements,
merci de prendre rendez-vous en mairie.

/MAISON DE L'ENFANCE/

54 boulevard de la Gare - Tél. 02 40 53 90 75

/MÉDIATHÈQUE « GASTON LEROUX »/

Rue de Penlys - Tél. 02 40 42 42 00

Ouverture le mardi de 16h30 à 18h30.
Le mercredi de 10h00 à 13h00 et 14h30 à 18h30.
Le vendredi de 16h30 à 18h30 et le samedi 10h00 à 13h00.

/POINT EMPLOI/

Ouvert le mardi, jeudi et vendredi de 9h15 à 12h15.
Le jeudi après-midi sur rendez-vous.
Tél. 02 40 53 97 98 - pointemploi@hotmail.com

/JOURS DE COLLECTE ET ENCOMBRANTS/

Collectes des ordures ménagères :

Tous les jeudis, à partir de 13h30 - Tél. 0 810 110 570

Collectes des bacs jaunes :

Un jeudi sur deux, à partir de 5h00 du matin.

Collectes des encombrants : 2^e mercredi de chaque mois.

ATTENTION : l'inscription est obligatoire, téléphoner
au 0 800 393 395 au plus tard la veille avant midi.

/MAIRIE DE LA CHAPELLE DES MARAIS :

44410 - 16 rue de la Brière
Tél. 02 40 53 22 02 - Fax: 02 40 53 24 97
Site : www.lachapelledesmarais.fr

Depuis le 1^{er} janvier 2012, notre commune compte 3737 habitants (source INSEE). Comme le prévoit le code électoral pour les communes de plus de 3500 habitants, chaque électeur devra présenter obligatoirement au moment du vote sa carte électorale et un titre d'identité en cours de validité (carte d'identité, permis de conduire, passeport...). La liste des titres valables est établie par arrêté du Ministère de l'Intérieur et est consultable sur le site internet de la commune.

Toutes modifications (Etat-civil, adresse...) sont à signaler en mairie avant le 31 décembre.

/PERMANENCES DES ÉLUS/

■ Franck HERVY,

Maire : le mercredi de 16h30 à 18h00 (sur rendez-vous).
Conseiller Général du Canton d'Herbignac :
La Chapelle des Marais (02 40 53 22 02),
Assérac (02 40 01 70 00),
St-Lyphard (02 40 91 41 08),
Herbignac (02 40 88 90 01) : sur rendez vous.

■ Marie-Hélène MONTFORT :

1^{ère} Adjointe aux Finances/ Administration Générale :
sur rendez-vous.

■ Jean-Claude HALGAND : Adjoint aux Travaux/Voirie :

mardi de 16h30 à 18h00 sur rendez-vous.

■ Sébastien Fougère : Adjoint à l'Enfance / Jeunesse / Vie scolaire : sur rendez-vous

■ Jean-François JOSSE : Adjoint à l'Urbanisme / Environnement :

mercredi de 16h00 à 18h00.

■ Sylvie MAHE : Adjointe à la Solidarité / Action Sociale / Logement social : mardi de 10h00 à 12h00.

■ Joël LEGOFF : Adjoint à la Vie Associative / Sports :

vendredi de 16h00 à 18h00 sur rendez-vous.

■ Marie ROY-LAMOUREUX : Adjointe à la Culture / Communication : mercredi de 16h00 à 18h00.



Bienvenue au nouvel adjoint!

Le Conseil Municipal a élu
le 19 septembre dernier,
Sébastien Fougère, nouvel adjoint
à l'Enfance/Jeunesse et Vie Scolaire.

CALENDRIER DES MANIFESTATIONS 2012

(Sous réserve de modifications par les associations)

Octobre

Du 2 au 13 : Exposition
« L'ABC des Bestioles »
Médiathèque Gaston Leroux.



Samedi 6 :

Oiseaux : Rencontre musicale entre une voix lyrique et un percussionniste (tout public) - 11 h 00.
En partenariat avec la Parc naturel régional de Brière.
Médiathèque Gaston Leroux.

Jeudi 25 :

Concours de pétanque (ouvert aux plus de 55 ans),
organisé par la Pétanque du Marais.
Complexe sportif à partir de 13 h 45.



Oiseaux



Novembre

Samedi 10 :

Braderie de jouets organisé par le Secours Populaire.
Salle polyvalente - de 9 h 00 à 12 h 00 et 14 h 00 à 16 h 00.

Dimanche 25 :

Opération Père-Noël Vert organisé
par le Secours Populaire.
Espace du Moulin de 9 h 00 à 12 h 30.

Mardi 27 :

- > **Don du sang** salle polyvalente de 16 h 30 à 19 h 30.
- > **Novecento** par le Théâtre du Reflet
(tout public à partir de 14 ans) - 20 h 00.
Médiathèque Gaston Leroux.

Vendredi 30 :

Collecte de denrées alimentaires organisé par
le Secours Populaire, à Intermarché
à La Chapelle des Marais.



Décembre

Samedi 1^{er} :

Collecte de denrées alimentaires, organisée par le
Secours Populaire, à Intermarché
à La Chapelle des Marais.